

Chers / chères adhérent(e)s,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des arts de la rue qui se tiendra:

Jeudi 24 Mars 2016
de 09h30 à 18h00
Au Théâtre du Fil de l'eau à Pantin

L'Assemblée Générale est ouverte à l'ensemble de la profession
et aux sympathisants des arts de la rue.

L'ordre du jour est le suivant :

- **9h30** : Accueil café croissant, on se retrouve... Mise à jour des adhésions pour les retardataires.
- **10h00** : Bilans d'activités et financiers : présentation, échanges et vote.
- **10h45** : Vie associative
- **11h30** : Actualité des Fédérations régionales et alertes 2016 (disparitions et baisse de financements). Quelles actions et mobilisations à mettre en place ?

13h – 14h30 : Déjeuner sur place.

- **14h30** : L'Avenir... des arts de la rue et de la Fédération (discussion ouverte, libre et improvisée) :

La Rue en campagne dans une dynamique d'entrée en campagne électorale, le rôle de la Fédé pour lancer une convergence pour les 5 années à venir, les outils de la mobilisation à notre disposition et à inventer, la représentativité employeur, l'Unédic et la réforme de l'assurance chômage, le bilan de la Mission Nationale pour les Arts et la Culture dans l'Espace Public (MNACEP), l'avenir du CNAR/festival de Chalon-sur-Saône, les droits culturels, la fusion CNT/HLM, la Fédération internationale des arts de la rue (IFAPS), l'observation participative et partagée, l'UFISC... quelques sujets parmi ceux que nous pourrons aborder.

- **16h30** : Présentation des candidats au Conseil d'administration
- **17h15** : Vote et dépouillement
- **18h00** : Proclamation des résultats autour d'un apéritif.

Clôture de l'Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration élu ainsi que les délégués régionaux procéderont à l'élection du bureau à partir de 18h30.

Seuls les adhérents à jour de leurs cotisations pourront voter lors de l'Assemblée générale annuelle.

Vous pouvez adhérer dès maintenant pour 2016 en nous renvoyant le bulletin d'adhésion à télécharger sur le site internet de la Fédération.

Une fois votre cotisation à jour, vous trouverez également sur le site comment :

- **faire une procuration** si vous ne pouvez pas vous rendre à l'Assemblée Générale annuelle

* Attention ! Un adhérent ne peut détenir plus de 3 pouvoirs *

- **candidater au Conseil d'Administration** (candidatures closes le jeudi 24 mars 2016, à midi)

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions (et prévoir notamment les repas), merci de confirmer votre présence **en remplissant le formulaire d'inscription, en ligne sur notre site internet.**

Pour tout renseignement, merci de nous contacter à :

juliette@federationartsdelarue.org

Tel. : 01 42 03 91 12 / 06 33 81 22 93

La Fédération Nationale des arts de la rue

C/o Maison des Réseaux Artistiques et Culturels

221 rue de Belleville – 75019 PARIS

Téléphone : 01 42 03 91 12 / Portable : 06 33 81 22 93

coordination@federationartsdelarue.org

<http://www.federationartsdelarue.org>